

→ **Message**

30026042 541262008911 541

MME CABINET PRO DE MEDECINE T-
RADITIONNEL CHINOISE ELODIE POENC
PLACE DU FORT
46120 LACAPELLE MARIVAL

→ **Contacts**

-  Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr
-  **Service Clients**
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
-  **Dépannage 24h/24**
05 81 91 35 07
-  TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX
-  **Accueil**
ROUTE DE FIGEAC 46120 LACAPELLE MARIVAL
Lundi, mercredi, vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Votre facture du 28 janvier 2026

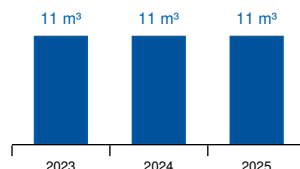
Compteur d'eau relevé le **19 septembre 2025**

Votre consommation est de **11 m³**

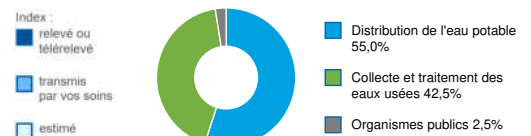
Montant prélevé le **12 février 2026 : 5,32 €**

	€ TTC
Distribution de l'eau potable	167,98
SM DU LIMARGUE-SEGALA- TERRITOIRE DU SUD SEGALA	
Collecte et traitement des eaux usées	129,65
COMMUNE DE LACAPELLE MARIVAL	
Organismes publics	7,69
Total facture	305,32
Mensualités déjà prélevées	-300,00
Montant à prélever	5,32
	détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 12 février 2026 sur votre compte numéro XXXXX026090.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506
 Référence unique de mandat (RUM) : S-3-3990006161-019730221-03

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/03/2026	31,00 €
03/04/2026	31,00 €
05/05/2026	31,00 €
05/06/2026	31,00 €
03/07/2026	31,00 €
05/08/2026	31,00 €
04/09/2026	31,00 €
05/10/2026	31,00 €
05/11/2026	31,00 €
04/12/2026	31,00 €
Total	310,00 €

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
PLACE DU FORT LACAPELLE MARIVAL	8 m³	057459	015 mm	12/09/2024 140	30/06/2025 148	Relevé estimé
	3 m³	057459	015 mm	30/06/2025 148	19/09/2025 151	
TOTAL CONSOMMATION	11 m³					

Votre facture en détail	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume en m³	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable					159,22		167,98
Abonnement					140,15		147,86
Exploitation et maintenance du service	2e semestre 2025				33,51	5,50	
	1er semestre 2026				33,08	5,50	
Redevance de mise à disposition de patrimoine public	2e semestre 2025				35,68	5,50	
	1er semestre 2026				37,88	5,50	
Consommation					19,07		20,12
Part Syndicale	1er semestre 2025		8	0,8400	6,72	5,50	
Part SAUR	1er semestre 2025		8	0,8942	7,15	5,50	
Exploitation et maintenance du service	2e semestre 2025		3	0,8942	2,68	5,50	
Redevance de mise à disposition de patrimoine public	2e semestre 2025		3	0,8400	2,52	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées					117,87		129,65
Abonnement					100,79		110,87
Part Communale	2e semestre 2025				26,50	10,00	
	1er semestre 2026				27,00	10,00	
Part SAUR	2e semestre 2025				23,77	10,00	
	1er semestre 2026				23,52	10,00	
Consommation					17,08		18,78
Part Communale	1er semestre 2025		8	0,9400	7,52	10,00	
	2e semestre 2025		3	0,9400	2,82	10,00	
Part SAUR	1er semestre 2025		8	0,6120	4,90	10,00	
	2e semestre 2025		3	0,6120	1,84	10,00	
► Organismes publics					7,25		7,69
Consommation					7,25		7,69
Conso. eau potable (agence de l'eau)	1er semestre 2025		8	0,3200	2,56	5,50	
	2e semestre 2025		3	0,3200	0,96	5,50	
Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)	1er semestre 2025		8	0,1092	0,87	5,50	
	2e semestre 2025		3	0,1092	0,33	5,50	
Perf. syst. assainissement coll. (agence de l'eau)	1er semestre 2025		8	0,0900	0,72	10,00	
	2e semestre 2025		3	0,0900	0,27	10,00	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	13-09-24 / 30-06-25		8	0,1400	1,12	5,50	
	01-07-25 / 19-09-25		3	0,1400	0,42	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 4,24 € / m3 soit 0,00424 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 284,34 €	TVA 5,50 % : 9,10 € TVA 10,00 % : 11,88 € TVA sur les débits : 20,98 €	Total facture TTC : 305,32 €
--	--	--	------------------------------

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.	Part SAUR Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements	Part Organismes publics Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.	Gérez directement votre compte en ligne sur www.saurclient.fr
--	---	---	---

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits en utilisant le formulaire sur www.saur.com/mes-droits-rgpd ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles sur www.saurclient.fr.
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

→ Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux (entre 2 et 6 jours) lors de votre règlement.

- ✓ Paiement par TIP - Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe.
- ✓ Paiement par chèque - Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.
- ✓ Paiement par prélèvement mensuel - Vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur.
- ✓ Paiement par Internet - Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr
- ✓ Paiement en espèce - Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.